

# Grands chantiers : risques de corruption dans les grands projets d'infrastructure hydrauliques

Les projets de développement des infrastructures hydrauliques de plusieurs millions de dollars sont exposés au plus grand risque de corruption dans les domaines des marchés de travaux de génie civil et services de conception, d'approvisionnement et de consultation. Le potentiel de grande corruption dans les grands projets de barrages et ceux de remise à niveau des réseaux d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu urbain est si important qu'il est susceptible d'influencer les décisions politiques et de favoriser les investissements les plus lucratifs. Des « éléphants blancs » comme peuvent l'être de nouvelles stations de traitement des eaux usées bien trop sophistiquées, voient parfois le jour au détriment de l'entretien des actifs existants et d'approches et de technologies plus appropriées et moins coûteuses.



## Introduction

Les éléments les plus onéreux dans le secteur de l'eau sont les investissements en matière d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu urbain (y compris les réseaux d'adduction, d'égout et de drainage neufs ou aménagés, les réservoirs et les stations de traitement des eaux et des eaux usées), le stockage des eaux de surface et les transferts d'eau inter bassins (barrages, travaux de génie civil et déplacements de populations associés). Le soutien des donateurs en faveur de la construction de grands barrages a fléchi vers la fin du siècle dernier – en raison partiellement des inquiétudes liées à leur impact social et environnemental (Commission mondiale des barrages 2000). Cependant, la Banque mondiale a plus récemment remis les grands projets de barrage à l'ordre du jour en s'engageant à « réinvestir dans les infrastructures hydrauliques à haut rendement et à haut risque » (Banque mondiale 2004). La Chine investit de plus en plus dans de nombreux projets d'infrastructure en Afrique, notamment les barrages. Plus de la moitié du soutien des pays du CAD/OCDE consacré au secteur de l'eau en 2006-07 est allée à de grands systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement.<sup>1</sup> À une époque où l'amélioration de la gouvernance de l'eau est une priorité majeure à l'ordre

du jour des politiques de développement, les donateurs accordent une part dominante de leurs budgets aux investissements d'infrastructure dans le secteur de l'eau et de l'assainissement par rapport au soutien « modéré » accordé aux politiques publiques, aux systèmes juridiques et au renforcement des capacités (Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau 2009).

Les grands projets d'infrastructure revêtent un caractère prioritaire pour de multiples raisons. L'urbanisation implique que la plupart des réseaux urbains doivent être élargis de manière significative, alors que les questions de changement climatique et de sécurité de l'approvisionnement en eau n'ont cessé de susciter un intérêt renouvelé dans les programmes de transferts d'eau. La demande toujours croissante en énergie favorise également de nouveaux investissements dans l'énergie hydroélectrique. Concernant les barrages, il est admis que l'Afrique doit encore remédier à de très faibles niveaux de stockage d'eau. Dans les pays industrialisés, le stockage de l'eau garantit la disponibilité de ressources hydriques pour l'irrigation, l'approvisionnement en eau et l'énergie hydroélectrique, et elle joue également un rôle de régulation dans la gestion des crues. Les pays africains, toutefois, ne stockent que 4% des flux renouvelables annuels, alors que dans de nombreux pays développés on parle de 70-90% (Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau 2009).

Rien que par leur taille, les grands infrastructures offrent potentiellement les plus grandes rentes aux politiciens et fonctionnaires corrompus. Le secteur de la construction figure au rang des secteurs les plus vulnérables à la corruption à l'échelle mondiale (Transparency International 2005). Les procédures d'appel d'offre concurrentielles – la meilleure norme disponible pour

l'acquisition de biens et de services destinés aux grands projets – présentent certes des avantages, mais elles encouragent également la mentalité selon laquelle «un seul vainqueur rafle toute la mise » selon laquelle certaines entreprises risquent de verser des pots-de-vin pour devancer leurs concurrents sinon elles perdent tout. La nature complexe et internationale des grands projets implique qu'on retrouve le plus souvent des sources internationales de financement, de multiples consultants et fournisseurs. De ce fait, la corruption peut aussi traverser les frontières et impliquer des pays avec une législation et une culture d'entreprise différentes.

En Europe de l'Est et en Asie centrale, les sociétés de construction auraient versé une moyenne de 7% de la valeur d'un contrat de marché public en pots-de-vin afin de remporter un appel d'offre ou de modifier les termes d'un contrat (Kenny 2006). Ces faits de corruption augmentent non seulement le coût des infrastructures mais peuvent également amoindrir la qualité des investissements en infrastructures et leurs retombées économiques (Kenny 2007). Le défi pour les donateurs est de tenter de garantir que l'aide au développement renforce la gouvernance dans le secteur au lieu de l'affaiblir davantage notamment en offrant la

possibilité aux élites corrompues d'extraire des rentes et de s'enrichir. Les investissements dans les grandes infrastructures sont à ce titre des épreuves de vérité pour évaluer la qualité du soutien des donateurs dans le secteur de l'eau.

## Analyser la corruption en matière d'investissements dans les grandes infrastructures

### Types de corruption et domaines à risque

La grande corruption – impliquant un nombre relativement faible d'individus mais de larges sommes d'argent et un abus de pouvoir discrétionnaire – constitue le risque le plus élevé dans les grandes infrastructures. La corruption peut être telle (captation de l'État) que les politiques nationales en sont affectées et encouragent des décisions privilégiant les activités qui procurent le plus large potentiel de corruption. Il peut arriver par exemple que des politiques favorisent délibérément les investissements dans les infrastructures les imposantes et coûteuses, et ce au détriment de systèmes décentralisés plus modestes et de technologies moins onéreuses.

### Cas particulier : Projet hydraulique des hauts plateaux du Lesotho

Un des cas les plus connus de grande corruption dans le secteur a été découvert lors de la construction du projet hydraulique des hauts plateaux du Lesotho. C'est une histoire à la David et Goliath dans laquelle un petit gouvernement a été félicité pour avoir demandé des comptes à de grandes multinationales. Il s'agit d'une corruption massive a été décelée dans le cadre du projet hydraulique des hauts plateaux du Lesotho en 1999, lorsqu'il a été constaté que plus de 12 multinationales et consortiums avaient soudoyé le Directeur exécutif du projet. Suite à la condamnation du Directeur exécutif en personne, trois grandes entreprises de construction se sont retrouvées sur le banc des accusés ; à ce jour, trois ont été reconnues coupables et inculpées, et l'une\* d'entre elles a été exclue de la Banque mondiale » (Stålgren 2006). Il s'agissait d'un projet prestigieux de transfert d'eau international, le plus important de l'époque, destiné à stocker et acheminer de l'eau des montagnes du Lesotho vers le cœur industriel de Gauteng en Afrique du Sud. Il impliquait le transfert de larges volumes d'eau, soit 750 millions de m<sup>3</sup> par an, et de grandes quantités d'argent. Le revenu escompté des paiements de l'Afrique du Sud pour l'eau pouvait à lui seul couvrir la dette étrangère du Lesotho à l'époque.

Malheureusement, certains grands contrats de construction ont été attribués de manière frauduleuse. Le Directeur exécutif a été poursuivi après avoir formé un recours contre son licenciement suite à une première enquête lancée sur la base de soupçons d'utilisation frauduleuse de véhicules et de notes de frais (Earle et Turton 2005). Il a été ensuite révélé que des sociétés étrangères avaient versé des pots-de-vin (se chiffrant à plus d'un million de dollars en neuf ans) sur des comptes internationaux, par l'entremise de leurs agents. Les sociétés impliquées ont fait obstruction aux poursuites en changeant de nom ou par le biais de rachats pour tenter d'échapper à leurs responsabilités (Darroch 2007). Le Lesotho a toutefois engagé des poursuites avec succès et ce malgré leur coût élevé et le faible soutien des financiers et de la communauté internationale. Finalement, le Directeur exécutif s'est vu infliger une peine de quinze ans d'emprisonnement pour corruption et de grandes multinationales et leurs agents ont été leur tour inculpés. L'aboutissement des poursuites des deux parties impliquées dans cette affaire a créé d'importants précédents : 1) des poursuites peuvent être engagées là où les conséquences ont été ressenties (dans le cas présent au Lesotho), 2) celui qui octroie et celui qui reçoit des pots-de-vin sont tous deux tenus pour responsable, 3) les pots-de-vin sont toujours illicites même s'ils n'ont pas été effectivement payés suite à un accord de corruption et 4) les tribunaux ont eu la possibilité d'avoir accès à des comptes bancaires suisses.

Le procès de cette affaire au Lesotho a montré que les multinationales peuvent être tenues responsables, et cela même par un petit pays doté de ressources limitées. Néanmoins, la capacité limitée du système judiciaire dans nombre de pays, le coût élevé de faire appliquer la redevabilité par le biais des tribunaux et le manque de soutien international en faveur de ces poursuites sont des préoccupations majeures. Sachant que ce procès risque d'être un cas isolé, des voix se sont élevées pour indiquer qu'il « aurait fallu analyser le caractère international de cette affaire et que la communauté internationale devrait assumer ses responsabilités en définissant le meilleur rôle qu'elle peut jouer à l'avenir (Darroch 2007) ».

*\*au moment où cette note a été rédigée, depuis, deux d'entre elles ont été exclues.*

Les actes de corruption nécessitent toujours deux parties. À ce niveau, il peut s'agir de corruption impliquant des agents de la fonction publique et leurs collègues dans d'autres départements (interactions au sein du secteur public) ou des agents de la fonction publique et des sociétés privées fournissant matériels, équipements et services (interactions public-privé). En général, la grande corruption implique hommes politiques, hauts fonctionnaires et cadres techniques supérieurs (González de Asís et al 2009). En raison de son ampleur et de son caractère sensible, les parties impliquées sont prêtes à dissimuler leurs actions par tous les moyens. Une pratique courante des sociétés privées, par exemple, est d'employer des agents tiers pour négocier des contrats et donner un vernis de respectabilité et de distanciation lorsque la corruption est révélée. Les formes potentielles de corruption dans les grands projets d'infrastructures incluent (González de Asís et al 2009) :

- Les pots-de-vin : l'octroi d'une certaine forme d'avantage dans le but d'influencer indûment une action ou une décision
- La collusion : un arrangement entre deux ou plusieurs entités en vue d'atteindre une finalité induite, notamment lorsque les soumissionnaires d'un contrat conviennent entre eux des prix et de « qui devrait l'emporter ». Il peut s'agir de verser des pots-de-vin à des fonctionnaires pour les inciter à « fermer les yeux ».
- Le détournement de fonds et le vol : la collecte ou la conversion de fonds, de biens ou d'autres valeurs comprenant, par exemple, le détournement de fonds publics vers un compte bancaire personnel.
- La fraude : l'utilisation d'informations faussées dans le but d'inciter une personne à céder des fonds ou des biens de son plein gré, par exemple, en exagérant le nombre de personnes qui requièrent un service particulier
- L'extorsion : il s'agit d'incitations coercitives telles que le recours à des menaces de violence ou de divulgation de renseignements préjudiciables dans le but d'inciter à la coopération. Les titulaires de charge publique peuvent en être soit les instigateurs, soit les victimes.

La passation de marchés constitue un des foyers de ces risques de corruption. Dans le secteur de l'eau (principalement géré comme un service public) les taux d'acquisition de biens et de services issus du secteur privé sont très élevés. La structure de ces interactions public-privé a évolué au gré de la privatisation largement encouragée depuis une décennie ou deux. Ceci a occasionné de nouvelles opportunités de corruption par le biais de la sous-traitance, des concessions et de la privatisation dans un contexte de réglementation inappropriée (Hall 1999). Davis (2004) indique dans son enquête sur la corruption dans le secteur de l'eau en Asie du Sud que, pour ce type de corruption, « la valeur des "ristournes" versées était relativement stable... entre 6% et 11% de la valeur du contrat en moyenne ». La réalisation peu satisfaisante des projets constitue un autre foyer de corruption connexe, et implique

fréquemment une collusion entre consultants chargés de la supervision et fournisseurs.

Lors de la construction de grands barrages, la corruption dans le cadre de la réinstallation des personnes déplacées constitue également un problème de taille, ainsi que d'autres formes de corruption en matière d'aménagement et de construction. Il arrive que les populations réinstallées et marginalisées ne soient pas indemnisées et ne tirent pas profit des avantages de développement auxquels elles peuvent prétendre. Le plus grand projet de construction de barrage, le barrage des Trois Gorges en Chine, a occasionné le plus grand scandale de ce type de corruption où des fonctionnaires ont détourné près de 50 millions de dollars issus de fonds destinés à la réinstallation de plus d'un million de personnes. Dans ce cas particulier, les indemnités étaient gérées par une agence décentralisée, offrant aux collectivités locales une opportunité de malversation. Depuis, les systèmes de comptabilité et d'audit ont été renforcés et assortis d'une surveillance accrue, mais le manque de transparence et de participation pose encore des défis et les problèmes subsistent.

## Prévenir la corruption dans le cadre des grands projets

### *Analyse des risques de corruption*

Pendant les années 70 et 80, l'utilisation des analyses d'impact environnemental s'est généralisée pour mesurer et atténuer l'impact environnemental potentiel de projets. Désormais, il est fortement recommandé de faire des analyses des risques de corruption une pratique courante dans le cadre des grands projets du secteur de l'eau. L'analyse des risques potentiels de corruption et la mise en place de mesures de prévention sont plus aisées et bien plus rentables que de tenter d'éliminer la corruption lorsque celle-ci est déjà bien établie. Si des principes directeurs universellement acceptés ne sont pas encore disponibles, les outils nécessaires à la réalisation de ces analyses sont, eux, désormais disponibles. Des analyses des risques et des contrôles d'intégrité dans le secteur de l'eau susceptibles de mettre en lumière les foyers potentiels de corruption, mais aussi les systèmes de première alerte et des mesures de prévention sont actuellement testés en Éthiopie avec l'appui de la Banque mondiale et en Ouganda avec l'appui du Réseau d'intégrité de l'eau. Il est important que ces évaluations conduisent à monter des stratégies et des plans d'action qui prennent en compte les risques ainsi identifiés. Le Mozambique, par exemple, a récemment entrepris de développer une stratégie anti corruption dans le secteur de l'eau (axée sur le Département national de l'eau).

### *Renforcement des systèmes de passation de marchés*

Les appels d'offre internationaux peuvent réduire les opportunités de collusion mais ils peuvent aussi considérablement prolonger les processus de passation de marchés et entraîner d'importants coûts supplémentaires (Kenny 2007). Si les procédures d'appel d'offre et de mise en concurrence standard constituent une étape importante dans la réduction des risques et le meilleur instrument

disponible, elles ne permettent pas toujours de prévenir la corruption et elles seraient même susceptibles d'empirer les choses dans certains cas. Des facteurs tels que la lenteur, les coûts élevés, la forte concurrence et l'administration complexe des processus d'adjudication (associés à la prime à verser au responsable de l'appel d'offre) favorisent la mentalité du « un seul vainqueur rafle toute la mise » ce qui induit que les soumissionnaires non retenus aient beaucoup à perdre. Disposant de peu de moyens pour développer un avantage concurrentiel honnête 2 (dans la mesure où les conceptions techniques sont normalement proscrites), les entreprises motivées par le profit ont parfois recours aux paiements illicites pour obtenir des contrats (Campen 2009). L'optimisation des systèmes d'adjudication requiert un soutien permanent en termes de renforcement des capacités. Dans les pays et projets à haut risque, de nombreux donateurs insistent sur l'externalisation des passations de marchés à des entreprises internationales. Si cette démarche peut s'avérer nécessaire, elle ne constitue pas une solution en soi de long terme, qui contribue au renforcement des capacités et aux mécanismes de surveillance au sein des gouvernements.

L'approche des pactes d'intégrité est une illustration des mesures de prévention qui existent pour endiguer la corruption au sein des grands projets (González

également. Les agences publiques s'engagent également à prendre des mesures de prévention de la corruption, notamment de ne pas chercher à recevoir des pots-de-vin. Les pactes d'intégrité ont déjà été mis en œuvre dans plusieurs pays (notamment l'Argentine, la Colombie et le Mexique) dans le cadre de projets infrastructurels dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Cependant, le déploiement de ces approches à plus grande échelle demeure un défi et nécessite l'appui des donateurs, des gouvernements, du secteur privé et de médiateurs tels que les ONG et les associations professionnelles. Dans les pays où l'environnement n'est pas encore propice au développement de ces pactes à l'échelle nationale, coordonner ces approches localement (lorsqu'une ville ou un conseil régional s'y engage) serait sans doute un pas dans la bonne direction et permettrait de montrer l'exemple.

## Opportunités pour les donateurs

Les donateurs peuvent améliorer l'accès aux documents, prendre des mesures à l'encontre des personnels corrompus et établir des listes noires des partenaires corrompus en vue de renforcer leurs propres systèmes de redevabilité (O'Leary et Stalgren 2008). Ils doivent également encourager de manière positive leur propre

### Cas particulier : Les témoins sociaux dans les passations de marchés au Mexique

Au Mexique, le « témoin social » est un représentant de la société civile qui agit en tant qu'observateur externe dans les processus de passations de marchés.\* En vue de promouvoir la transparence, diminuer le risque de corruption et améliorer l'efficacité globale des passations de marchés, cette pratique innovante dans le cadre des pactes d'intégrité est utilisée depuis des années suite à la recommandation de *Transparencia Mexicana*. Le témoin social – une personnalité publique honorable, reconnue et digne de confiance, indépendante des parties impliquées dans le processus – émet des recommandations pendant et après le processus de passation, puis rend un témoignage public au terme du processus de passation. Les réglementations précisent les critères de participation des témoins sociaux dans la passation de marchés, et une liste de témoins sociaux agréés est publiée sur le site Internet du ministère de l'Administration publique (Consulter : [www.funcionpublica.gob.mx/unaopspf/unaop1.htm](http://www.funcionpublica.gob.mx/unaopspf/unaop1.htm)). *Transparencia Mexicana*, par exemple, a agi en qualité de témoin social de la passation de marchés de services de traitement des eaux usées par la Municipalité de Saltillo en 2004, un contrat d'une valeur de près de 5 millions de dollars. Ils ont suivi chaque étape du processus, se sont rendus aux réunions et ont prodigué des conseils à la municipalité. Ils ont formulé et signé un état récapitulatif de la réalisation de la passation de marchés, attestant que le processus était approprié et expliquant les modalités de chaque étape (notamment, pourquoi certains soumissionnaires avaient échoué). Ils ont également expliqué pourquoi le contrat avait été alloué au soumissionnaire retenu.

(Source : OCDE [2006])

de Asís et al 2009). Élaborés par *Transparency International* dans les années 90 pour aider à protéger les passations de marchés publics de la corruption, les pactes d'intégrité visent à réduire les opportunités de corruption lors des appels d'offre en imposant un accord contraignant entre l'agence et les soumissionnaires des contrats spécifiques. Ils ont pour but de réduire les coûts élevés de la corruption dans les marchés publics. Ce pacte est conclu entre une agence de marchés publics (en principe une agence gouvernementale) et les soumissionnaires des contrats spécifiques. Il permet aux entreprises de s'abstenir de verser des pots-de-vin, en leur assurant que leurs concurrents y renonceront

personnel et les aider à œuvrer dans la lutte anti-corruption. Découvrir l'existence de cas de corruption et agir en conséquence peut susciter des problèmes. Les fonctionnaires risquent de ne pas être promus et choisissent ainsi de garder le silence en révélant des faits de corruption au sein de leurs programmes.

Les donateurs sont également en mesure de renforcer les éléments anti-corruption des programmes hydrauliques, de promouvoir les capacités de la société civile et l'essor des médias (il est important d'encourager les gouvernements bénéficiaires à rendre des comptes de la même manière aux citoyens qu'aux donateurs) et de

pousser les gouvernements à mettre en œuvre des plans et des stratégies de lutte contre la corruption dans le secteur de l'eau. Les pays donateurs peuvent jouer un rôle positif dans les grands projets en favorisant la prévention de la corruption au stade de la conception, en traitant les risques de corruption dans la mise en œuvre elle-même (en particulier, la passation de contrat et les renégociations) et le suivi des affaires de corruption, notamment en soutenant les poursuites judiciaires (un enseignement clé tiré de l'expérience des hauts plateaux du Lesotho).

## Quelques conclusions et recommandations

- Les grands projets d'infrastructures hydrauliques présentent les plus grandes opportunités de corruption et devraient toujours, de ce fait, faire l'objet d'une analyse des risques de corruption. Ces analyses devraient être généralisées grâce à l'adoption de lignes directrices standard comme c'est le cas pour les analyses d'impact environnemental.
  - Lorsque les barrages et d'autres projets ont un impact social majeur tel que le déplacement
- des communautés, il est aussi de planifier des mécanismes transparents de gestion des plaintes que ces communautés pourraient avoir (par exemple par le biais d'un médiateur) que de monter de bonnes stratégies de communication..
  - Les donateurs et autres acteurs ayant de l'influence doivent être attentifs aux effets de la corruption ou de la corruption potentielle sur les politiques et la prise de décision. Il conviendrait, en particulier, de porter plus d'attention aux raisons pour lesquelles les investissements de grande envergure sont privilégiés par rapport à d'autres alternatives susceptibles d'offrir un meilleur rapport qualité-prix et un accès durable à l'eau et à l'assainissement.
  - L'approfondissement de la recherche et l'amélioration de la documentation disponible ainsi que le renforcement des capacités dans ce domaine permettraient de consolider les procédures de passations de marchés dans le secteur et d'en optimiser l'efficacité. En outre, il conviendrait d'accorder la priorité à la coordination et à la diffusion à grande échelle des approches prometteuses telles que les pactes d'intégrité et les témoins sociaux.

Cette Note de synthèse est la deuxième d'une série en trois parties sur les risques de corruption et le secteur de l'eau. Les deux autres Notes de U4 traitent des risques de corruption dans la réforme institutionnelle du secteur de l'eau (U4 Brief 2011:8) et dans le financement et les droits d'exploitation des systèmes d'approvisionnement en eau (U4 Brief 2011:3)

## Ressources complémentaires

Le Réseau d'intégrité de l'eau ([www.waterintegritynetwork.net](http://www.waterintegritynetwork.net)) a été créé pour soutenir les activités de lutte contre la corruption dans le secteur de l'eau de par le monde.

Sohail, M and Cavill, S (2007) "Accountability arrangements to combat corruption – case study synthesis report and case study survey reports" in Partnering to combat corruption series. Disponible sur : [www.lboro.ac.uk/wedc/publications/](http://www.lboro.ac.uk/wedc/publications/)

Halpern, J, Kenny, C, Dickson, E, Erhardt, D and Oliver, C (2008) "Deterring Corruption and Improving Governance in the Water Supply & Sanitation Sector: A Sourcebook." Water Supply and Sanitation Working Note 18. Washington DC.: World Bank Disponible sur : [www.worldbank.org/water](http://www.worldbank.org/water)

Le centre de ressource du GIACC ([www.giacentre.org](http://www.giacentre.org)) comprend un PACS (Project Anti Corruption System) conçu pour apporter un soutien dans la prévention et la détection de la corruption dans les projets de construction.

Transparency International (2009) Business Principles for Countering Bribery. Disponible sur : [www.transparency.org/global\\_priorities/private\\_sector/business\\_principles](http://www.transparency.org/global_priorities/private_sector/business_principles)

L'initiative CoST (Construction Sector Transparency Initiative) est une initiative internationale multipartite créée pour améliorer la transparence et la redevabilité dans le secteur de la construction. Consulter [www.constructiontransparency.org](http://www.constructiontransparency.org)

## Notes

1 Le Comité d'assistance au développement des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

2 Les entreprises peuvent notamment se distinguer de la concurrence en adoptant et en appliquant une politique anti-corruption.



U4 est un centre de ressources en ligne pour les praticiens du développement qui sont confrontés aux questions de corruption dans leur travail. Le centre est géré par Chr. Michelsen Institute, centre de recherche indépendant spécialisé sur le développement et la coopération internationale. U4 est financé par AusAID (Australie), BTC/CTB (Belgique), ACDI/CIDA (Canada), DFID (Royaume Uni), GIZ (Allemagne), Norad (Norvège), Sida (Suède) et le ministère néerlandais des Affaires étrangères (NimBuZa). Toutes les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que son ou ses auteur(s) et ne reflètent ni l'opinion des agences partenaires de U4 ni celle de CMI/U4 (© 2011- CMI/U4)

## Références

Campen, R (2009) Unpublished presentation to the International Working Group of Koninklijk Nederlands Waternetwerk, Deventer, 12 February 2009

Darroch, F (2007) "Lesotho Highlands Water Project: corporate pressure on the prosecution and judiciary" in Global Corruption Report 2007, Berlin: Transparency International. Disponible sur : [www.transparency.org/publications/gcr](http://www.transparency.org/publications/gcr)

Davis, J (2004) "Corruption in public service delivery: experience from South Asia's water and sanitation sector" in World Development 32(1), pp 53-71

Earle, A and Turton, A (2005) "No Duck No Dinner: How Sole Sourcing triggered Lesotho's Struggle against Corruption" in African Water Issues Research Unit (AWIRU) paper, Pretoria: University of Pretoria, CiPS. Disponible sur : [www.acwr.co.za/pdf\\_files/07.pdf](http://www.acwr.co.za/pdf_files/07.pdf)

González de Asís, M, O'Leary, D, Ljung, P and Butterworth, J (2009) Improving transparency, accountability, and integrity in water supply and sanitation: action, learning, experiences, Washington DC.: World Bank

Hall, D (1999) "Privatisation, multinationals, and corruption" in Development in Practice 9(5), pp 539-556

Kenny, C (2006) "Construction, Corruption, and Developing Countries" in World Bank Policy Research Working Paper No. 4271, Washington DC.: World Bank

Kenny, C (2007) "Infrastructure Governance and Corruption: Where Next?" in World Bank Policy Research Working Paper 4331, Washington DC.: World Bank

OECD (2006) Mapping out good practices for promoting integrity in public procurement. Disponible sur : [www1.fidic.org/resources/integrity/oecd\\_integ\\_procurement\\_24nov06.doc](http://www1.fidic.org/resources/integrity/oecd_integ_procurement_24nov06.doc)

O'Leary, D and Stalgren, P (2008) "Fighting corruption in water: strategies, tools and ways forward" in Zinnbauer, D and Dobson, R (eds) Global Corruption Report 2008: Corruption in the water sector, Berlin: Transparency International. Disponible sur : [www.transparency.org/publications/gcr](http://www.transparency.org/publications/gcr)

Stålgren, P (2006) "Corruption in the Water Sector: Causes, Consequences and Potential Reform" Swedish Water House Policy Brief Nr. 4. Stockholm: SIWI

Transparency International (2005) Global Corruption Report 2005: Corruption in construction and post conflict reconstruction. Disponible sur : [www.transparency.org/publications/gcr](http://www.transparency.org/publications/gcr)

World Commission on Dams (2000) Dams and development: a new framework for decision-making, London: Earthscan

World Bank (2004) Water Resources Sector Strategy: strategic directions for World Bank engagement, Washington DC.: World Bank

World Water Assessment Programme (2009) The United Nations World Water Development Report 3: Water in a Changing World, Paris: UNESCO and London: Earthscan